

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 25 (1911)

Heft: 3

Artikel: Les chevaliers de l'Annonciade du Pays de Vaud [suite]

Autor: Dubois, Fréd.-Th.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-745270>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Schweizer Archiv für Heraldik. Archives Héraldiques Suisses.

1911

Jahrgang } XXV
Année

Heft 3.

Les Chevaliers de l'Annonciade du Pays de Vaud.

Par Fréd.-Th. Dubois.

(Suite).

Amédée VIII

DIT LE PACIFIQUE

XVII^e Comte et premier Duc de Savoie, Comte de Romont et
Baron de Vaud.

III^e Grand-Maître de l'Ordre de 1391 à 1439.

Amédée VIII, petit-fils du fondateur de l'Ordre, fit établir par écrit, le 30 mai 1409 à Châtillon les Dombes, les Statuts de l'Ordre probablement égaré. L'établissement de cet acte eut lieu devant les chevaliers de l'Ordre qui en jurèrent l'observation.

Amédée VIII fit rédiger à nouveau ces statuts de 13 janvier 1434, à la chartreuse de Pierre-Châtel et y ajouta de nouveaux articles. Entr'autres il augmenta de cinq le nombre des chevaliers.

Jean de la Baume-Montrevel

CHEVALIER DE L'ORDRE.

Comte de Montrevel et de Sinopoli, seigneur d'Aubonne, de Coppet et Commugny, d'Attalens, de Valuffin, de Montgreffon, de l'Abergemend, d'Aigremont et des Ormonts, d'Illens et d'Arconciel. Maréchal de France, prévôt et gouverneur de Paris, lieutenant-général de la Bresse et bailli de Vaud.

Il portait: *d'or à la bande vivrée d'azur.*

Jean de la Baume était fils de Guillaume et de Constance Allamand. Il avait épousé, en 1384, Jeannette fille d'Antoine de la Tour. Il hérita de son père les seigneuries d'Aubonne et de Coppet vers 1360. A la suite de différends d'héritage il dut renoncer à ces seigneuries qui parvinrent à Guillaume de Grandson. Plus tard, vers 1398, elles furent rachetées par Rodolphe de Gruyère

et Jean de la Baume. Ce dernier ne garda pas longtemps Aubonne et ne fut seigneur que d'une partie de la terre de Coppet, soit de Commugny. En 1403 il hérita de son beau-père, Antoine de la Tour, les seigneuries d'Attalens, d'Arconciel et d'Illens, et la même année de la sœur d'Antoine de Châtillon, Françoise femme d'Aymon de Pontverre, la coseigneurie d'Aigremont et des Ormonts¹.

Jean de la Baume fut mis, par le duc Louis d'Anjou, à la tête des troupes levées pour conquérir le royaume de Naples. Ce prince le fit comte de Sinopoli en Calabre et le créa chevalier de son ordre du Porc-épic.

Plus tard il servit Amédée VIII qui l'appela à la haute charge de bailli de Vaud, en 1398 et 1399, et de lieutenant-général de la Bresse. Il le créa chevalier de l'Ordre du Collier de Savoie vers cette époque, car en 1409 il fut un des chevaliers qui jurèrent l'observation des Statuts de l'Ordre qu'Amédée VIII venait de faire établir par écrit.

Le roi de France Charles VI le combla de ses faveurs, en fit son conseiller et chambellan, le créa maréchal de France en 1422, et lui donna le gouvernement de Paris. Il mourut en 1435.

Humbert de Villers-Sexel

CHEVALIER DE L'ORDRE.

Comte de la Roche-St-Hippolyte, seigneur d'Orbe, d'Echallens, de Montagny le Corbe, de Palézieux, de Bottens et de Grandson.

Il portait: *d'or à cinq points équipolés d'azur à une étoile de gueules au premier quartier*².

Humbert était le dernier comte de la Roche, de la maison de Villers-Sexel en Bourgogne.

Il épousa, en 1398, Marguerite de Montfaucon qui lui apporta les seigneuries d'Orbe, Echallens, Bottens et Montagny le Corbe. En 1400 Amédée VIII lui inféoda la baronnie de Grandson.

Humbert de Villers-Sexel accorda en 1404, des franchises écrites à la ville d'Orbe. Il était en grande faveur auprès d'Amédée VIII qui le créa chevalier de l'Ordre du Collier de Savoie. Il fut parmi ceux qui jurèrent, en 1409, l'observation des Statuts de l'Ordre qu'Amédée VIII avait fait consigner par écrit. Le duc le chargea aussi de plusieurs négociations importantes. Humbert de Villers-Sexel devait ses faveurs autant à son propre mérite qu'à l'importance de ses terres qui dans le Pays de Vaud formaient l'apanage de sa femme. Il mourut sans postérité en 1437.

¹ Eugène Corthésy: *Etude historique sur la Vallée des Ormonts, les seigneurs et la communauté avec quelques observations sur le Chablais*. Lausanne 1903.

² Suivant de Mandrot. Les auteurs de l'Ordre: Capré, Cibrario et Foras donnent ces armes sans cette étoile.

Gaspard de Montmayer

CHEVALIER DE L'ORDRE.

Baron de Villarsalet, seigneur de Montmayer, de Briançon, d'Oron et Palézieux.
Maréchal de Savoie, bailli de Faucigny et bailli de Vaud.

Il portait : *d'argent à l'aigle de gueules becquée, languée et membrée d'azur.*

Gaspard était fils de Gaspard de Montmayer et de Marie de Miribel. Il avait épousé Guigonne, fille d'Aymon de la Baume, dame d'Apremont. Comme fils aîné il fut héritier de tout les biens au-dessous de Conflans, et du château et des biens de Briançons. En 1402 il acheta les seigneuries de Palézieux et d'Oron¹. Le duc de Savoie l'appela à la haute charge de bailli de Vaud pendant les années 1401, 1402, 1403, 1404. Il le créa maréchal de Savoie (avant 1410), puis chevalier de l'Ordre du Collier de Savoie (5^e création 1413-1431). Il fut nommé ambassadeur au Concile de Constance et, en 1421, gouverneur et bailli du Faucigny. Suivant Foras il fut avoué de Payerne en 1427. Il fit le voyage de Terre Sainte et testa en 1429. Il mourut, suivant Capré, en 1433.

Humbert de Savoie

CHEVALIER DE L'ORDRE.

Comte de Romont, seigneur d'Estavayer, de Cudrefin, de Grandcour, de Corbières, de Montagny, de la Molière et de Cerlier.

Il portait : *de gueules à la croix d'argent chargée de cinq croissants d'azur.*
Sa devise était : ALAHAC, ce qui signifiait en arabe : Dieu est juste.

Humbert de Savoie était un fils naturel du comte Amédée VII de Savoie. Il prit part à la bataille de Nicopolis où il fut fait prisonnier des Turcs, en 1397. Au bout de sept ans de captivité son frère le comte Amédée VIII put obtenir sa délivrance en payant une rançon. Il reçut alors de son frère, en 1403, les seigneuries de Cudrefin, de Grandcour et de Bellerive. En 1406 il reçut encore la seigneurie de Corbières et vers 1410 celle de la Molière.

Délégué au Concile de Constance en 1417 il fut garde du Conclave. Il fut investi vers 1421 du tiers de la seigneurie d'Estavayer qui appartenait à la Savoie dès 1349. En 1431, il acheta, des sires d'Estavayer, le 2^e tiers soit le château de Chenaux avec toutes ses dépendances.

En 1434 Amédée VIII le créa chevalier de l'Ordre du Collier de Savoie et lui léga, en 1439, le comté de Romont. Humbert de Savoie fonda une chapelle dans la cathédrale de Lausanne, elle était placée sur le jubé et dédiée à Ste-Anne². Il fit hommage de son Collier à Notre-Dame de Lausanne. Voici la description que nous en trouvons dans l'inventaire de 1441 : « Item unum collare argenti

¹ Ch. Pasche, *La contrée d'Oron soit le district de ce nom dans les temps anciens, au moyen âge et sous la domination bernoise*. Essai historique, Lausanne (1894).

² E. Dupraz, *La cathédrale de Lausanne*. Lausanne, 1906, p. 137.



Fig. 93

Armoiries d'Humbert de Savoie d'après Capré. 1654.

deauratum datum per dominum H. bastardum Sabaudie in quo sunt XII lictere cum una cruce deaurata supra tissutum argenti »¹.

Humbert de Savoie mourut célibataire, le 13 octobre 1443 à Estavayer, dans son château de Chenaux.

Manfred de Saluces

CHEVALIER DE L'ORDRE.

Marquis de Saluces, seigneur de Farillau, de Malussau, de Coppel et de Gresy, maréchal de Savoie.

Il portait: *d'argent au chef d'azur.*

Manfred, de l'illustre maison piémontaise des marquis de Saluces, avait épousé Françoise de Montmayeur. Il acheta, après 1425, la terre de Coppel du duc de Savoie. Celui-ci le créa maréchal de Savoie (avant 1433) et chevalier de l'Ordre du Collier (7^e création 1434). Il mourut à Morges en octobre 1435. Amédée VIII voulut avoir près de lui ce glorieux vétéran de la guerre de Lombardie, et le fit ensevelir à Ripaille².

¹ Inventaire du Trésor de la chapelle de la Vierge dans la cathédrale de Lausanne (1441—1450): dans E. Chavannes, *Le Trésor de l'église cathédrale de Lausanne*. Lausanne, 1873.

² Max Bruchet: Le château de Ripaille.

Louis de Savoie

II^e Duc de Savoie, Comte de Romont, Baron de Vaud
et Seigneur de Fribourg¹.

IV^e Grand-Maître de l'Ordre de 1439 à 1465.

François de Challant

CHEVALIER DE L'ORDRE.

Seigneur de Challant, de Bossonnens, de Châtel-St-Denis, de Prangins, d'Ussel, de Montjivet, de Verrès, de Surpierre, d'Aclens, d'Adorno et de Châtillon, bailli de Suze et du Canavais.

Il portait: *d'argent au chef de gueules à la bande de sable brochant sur le tout.*

François était fils d'Yblet de Challant. Il était protonotaire apostolique et fut dispensé des ordres afin de pouvoir succéder à son frère Amédée. Il avait épousé en premières noces: Catherine d'Oron de Bossonnens, veuve de François de La Sarraz et de Louis de Cossonay; en secondes noces: Françoise fille de Jean Maréchal de Meximieux. Il fut châtelain de Cly et d'Avigliane et bailli de Suze et du Canavais. Amédée VIII le choisit comme conseiller et le créa comte de Challant en 1424. Il fut créé chevalier de l'Ordre du Collier de Savoie déjà vers 1430 selon Vacarone et pourtant Capré le place parmi les chevaliers de la 9^e création faite par le duc Louis dès l'an 1440.

Il était seigneur de Châtel-St-Denis, Surpierre, Aclens et Prangins, qu'il tenait de son père, et de Bossonnens du chef de sa femme. Il vendit cette dernière seigneurie à Amédée de Viry en 1409, et Aclens, en 1410, à Henri de Colombier. Il mourut en 1442².

Guillaume de Menthon

CHEVALIER DE L'ORDRE.

Seigneur de Menthon et de **Pont en Ogoz**, gouverneur du château de Bassignana, bailli et lieutenant-général de Savoie.

Il portait: *de gueules au lion d'argent à la bande d'azur brochant sur le tout.*

Guillaume de Menthon était fils d'Henri et d'Anne de Montluel. Il avait épousé en 1406 Guillermette, fille de Rodolphe de Langin, seigneur de Villarzel et de Pont en Ogoz et bailli de Vaud en 1383. Vers 1440 Guillaume de Menthon fut créé chevalier de l'Ordre du Collier de Savoie par le duc Louis. Il devint seigneur de Menthon cette même année, et par son mariage, seigneur de Pont en Ogoz et Rueyre-St-Laurent. Il mourut en 1456.

¹ Fribourg ayant reconnu la suzeraineté du duc de Savoie en 1452 celui-ci prit à partir de ce moment le titre de seigneur de Fribourg.

² Vacarone *op. cit.*

Guillaume de Genève

CHEVALIER DE L'ORDRE.

Seigneur de Lullin, de Monforchiat, de la Bâtie-Cholex, de Pont de Borringe, de Vulliens et Prissier, de Châteavieux, d'Alby et des Clefs, **sénéchal de Pully** et **bailli de Vaud**, Grand-maître de Savoie (d'Amédée IX).

Il portait: *d'or à quatre points équipollés d'azur.*

Guillaume était fils de Thomas de Genève. Il avait épousé Marguerite de Menthon en 1423. Il tenait de son père la sénéchalie de Pully et la seigneurie de Vulliens. Après avoir vendu Pully au duc de Savoie il le racheta en 1455. Il fut appelé à plusieurs reprises à la haute charge de bailli de Vaud, entre les

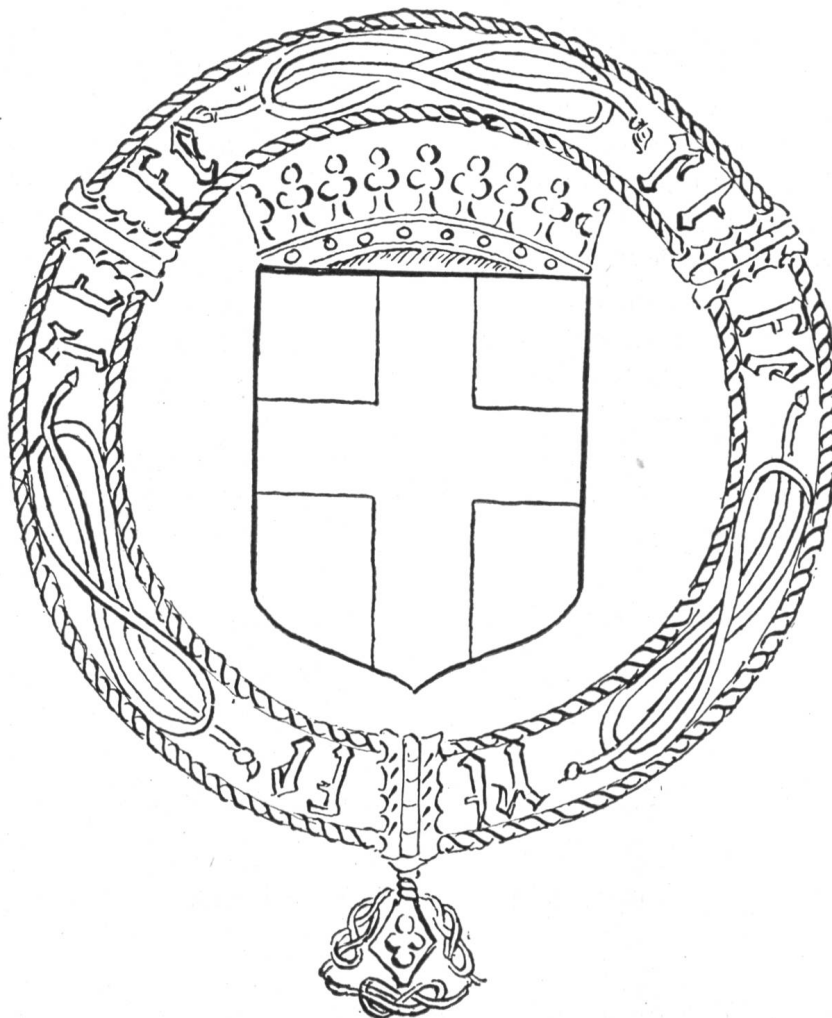


Fig. 94

Armoiries de Savoie entourées du Collier.

Fresque relevée sur la voûte de l'église à Moudon, siège des bailli de Vaud.¹

¹ Nous devons ce dessin à l'obligeance de M. le Dr René Meylan à Moudon.

années 1439 et 1466. Il fut créé chevalier de l'Ordre du Collier de Savoie (9^e création dès 1440) et appelé sous Amédée IX aux fonctions de grand-maître de Savoie. Il testa en 1469.

Jean de Compey

CHEVALIER DE L'ORDRE.

Seigneur de Thorens, de Sacconay, d'Etrembière, d'Aigle, de Dignens, etc., conseiller et chambellan du duc de Savoie, grand bailli du Genevois, lieutenant-général du duché et commandant en chef des troupes de Savoie.

Il portait: *d'azur à la croix d'or chargée de cinq coquilles de St-Jacques de gueules*¹.

Jean de Compey, né en 1410, était fils de Pierre et de Melchide de Compey. Il avait épousé Françoise (ou Jeanne) de Rossillon. Il hérita de son père la seigneurie de la Tour d'Aigle et des biens aux Ormonts, ainsi que la seigneurie Thorens et d'autres.

Grâce à la faveur dont il jouissait auprès d'Anne de Chypre, il joua en Savoie un rôle important mais tristement célèbre, sous le règne du duc Louis, époux d'Anne². Ce prince le créa chambellan, capitaine de ses hommes d'armes, grand bailli du Genevois et chevalier de l'Ordre du Collier de Savoie. Jean de Compey n'est pas indiqué sur les catalogues de l'Ordre, mais le comte de Foras l'a inscrit sur sa liste, prétendant que cette omission provenait d'un oubli. Jean de Compey a dû être appelé dans l'Ordre lors de la 9^e création dès 1440. Il était chevalier en 1447. Il prit part aux guerres de Bourgogne, à la tête d'une partie du corps d'armée du comte de Romont. Il occupait la rive orientale du lac de Neuchâtel pendant la bataille de Grandson. Après cette défaite il se retira à Vevey avec ses troupes, où à la fin d'avril 1476, à la suite d'une rixe, il fut assassiné, et enseveli dans l'église de Corsier³.

Jacques de Challant

CHEVALIER DE L'ORDRE.

Seigneur d'Aymavilles, comte de Challant, seigneur de Châtillon, bailli d'Aoste et du Faucigny, châtelain de Chillon et de Rue, etc.

Il portait: *d'argent au chef de gueules à la bande de sable brochant sur le tout*.

Jacques de Challant était fils d'Amédée et de Louise de Miolans. Il avait épousé, en 1441, Jeanne fille de Philibert Andrevet, seigneur de Coursan et de Beaurepaire en Bresse. Dès 1430 il fut seigneur d'Aymavilles et, dès 1456, 2^e comte de Challant. Il fut châtelain de Chillon, de Sembrancher, d'Entremont et de Monthey, de Châtillon et de Cluses, Châtel-Argent d'Aoste, et de Rue (1423-1457). En 1434 il remplissait les fonctions d'écuyer du duc de Savoie. Il fut capitaine d'armes de Louis XI roi de France, bailli de la vallée d'Aoste et du Faucigny, et conseiller ducal.

Il fut créé chevalier de l'Ordre du Collier de Savoie vers 1457. Il mourut en 1459.

¹ Suivant l'Armorial vaudois. Foras donne seulement *d'azur à la croix d'or*.

² Costa de Beauregard, *Les seigneurs de Compey*.

³ Albert de Montet, *Le meurtre du sire Jean de Compeys-Thorens, assassiné en Rouvenaz près Vevey en 1476*, Chambéry 1890.

Amédée IX de Savoie

DIT LE BIENHEUREUX

III^e Duc de Savoie et Seigneur de Fribourg.

V^e Grand-Maître de l'Ordre de 1465 à 1472.

C'est de ce prince bien connu pour sa piété et sa générosité, que son biographe raconte dans : *La vie du Bienheureux Amédée duc de Savoie*, le beau fait suivant. «Un jour il fut infiniment pressé par un pauvre habitant qui se «disoit trop surchargé de tailles, il voulut savoir, si l'impôt étoit juste, et «vraiment nécessaire; on luy fit voir à l'œil l'équité d'iceluy, et la nécessité; «adonc il appela ce misérable bourgeois, et tous ceux qui s'estoient adjoints à «luy, étant en pareille fortune, il leur donna toute la bourse, puis s'arrachant «le Collier de son Ordre de la Nativité il leur bailla disant qu'ils le vendissent «hardiment pour en-payer leurs deptes.»

Cette belle action fut répétée 300 ans plus tard par un de ses successeurs.

Jean de Genève

CHEVALIER DE L'ORDRE.

Baron de la Bâtie, seigneur de Lullin, de Vulliens, de Boringes, de Pressy, etc.

Sénéchal de Pully, bailli de Vaud.

Il portait : *d'or à cinq points équipollés d'azur.*

Jean, dit Janus, étoit fils de Guillaume et de Marguerite de Menthon. Il avoit épousé en premières noces : Françoise de Blonay et en secondes noces : Georgette de Viry.

Il fut bailli de Vaud et juge du vicariat impérial, dans l'évêché de Lausanne, pendant les années 1462, 1463, 1466, 1467, 1470 et 1476¹.

Il fut créé chevalier de l'Ordre du Collier de Savoie² (10^e création 1465 à 1472). Il avoit hérité la seigneurie de Vulliens, avant 1501, de son frère Philippe. Il testa en 1501 et mourut avant 1505.

Philibert I de Savoie

DIT LE CHASSEUR.

IV^e Duc de Savoie, Comte de Romont, Baron de Vaud
et Seigneur de Fribourg.³

VI^e Grand-Maître de l'Ordre de 1472 à 1482.

Sous le règne de ce duc aucun seigneur du Pays de Vaud ne fut créé chevalier de l'Ordre.

¹ Dictionnaire hist. du Ct. de Vaud.

² Ce qui est étrange c'est qu'il n'est pas cité comme chevalier de l'Ordre dans son testament.

³ Quoique Fribourg ne reconnut plus à partir de 1477 la suzeraineté de la Savoie et entra en 1481 dans la Confédération, les ducs de Savoie continuèrent à porter le titre de seigneur de Fribourg.

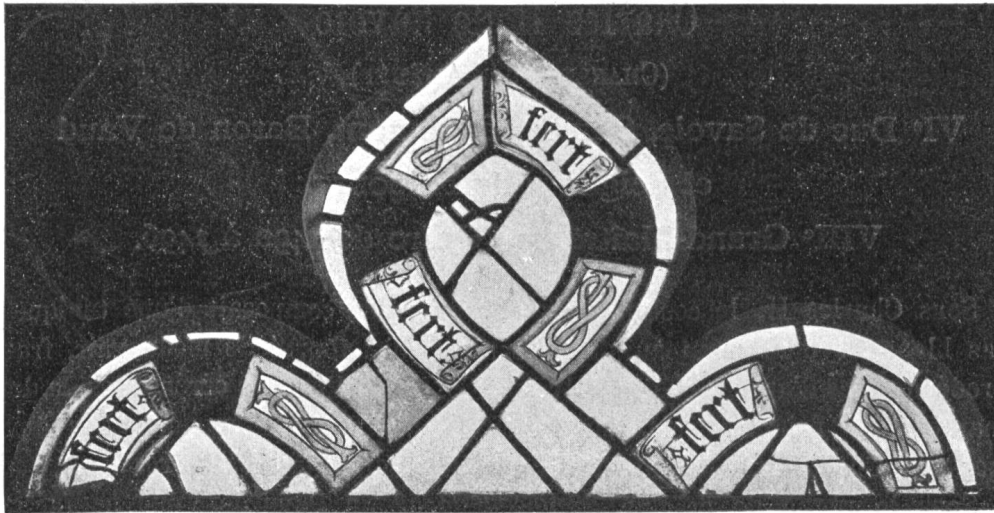


Fig. 95

Bordure d'un vitrail provenant de l'église de Romont et formé des mêmes motifs que le Collier de Savoie, les Fert et les lacs d'amour.
(Ce vitrail est actuellement au Musée de Fribourg).

Charles I de Savoie

DIT LE GUERRIER.

V^e Duc de Savoie, Comte de Romont, Baron de Vaud
et Seigneur de Fribourg.

VII^e Grand-Maître de l'Ordre de 1482 à 1490.

Philibert de Challant

CHEVALIER DE L'ORDRE.

IV^e Comte de Challant, seigneur de Châtillon et d'Aymavilles, d'Ussel, de St-Marcel, de Valengin près Neuchâtel et de Bauffremont en Lorraine.

Il portait : *d'argent au chef de gueules à la bande de sable brochant sur le tout.*

Quoique Philibert de Challant n'ait pas eu de rapports directs avec le Pays de Vaud, nous le faisons figurer sur notre liste en tant que seigneur d'une terre de la Suisse romande.

Il était fils de Louis de Challant et de Marguerite de la Chambre. Il épousa Louise, fille unique de Claude d'Arberg, qui lui apporta en dot la principauté de Valengin et la baronnie de Bauffremont en Lorraine.

Il fut conseiller et chambellan ducal, en 1487, puis capitaine d'armes en 1496, et fit partie des 60 nobles du palais. Amédée IX le créa chevalier de l'Ordre du Collier de Savoie (11^e création 1482-1490) et le nomma, en 1509, bailli et lieutenant-général de la vallée d'Aoste.

Charles II de Savoie

(CHARLES-JEAN-AMÉDÉE)

VI^e Duc de Savoie, Comte de Romont, Baron de Vaud
et Seigneur de Fribourg.

VIII^e Grand-Maître de l'Ordre de 1490 à 1496.

Sous Charles II, le costume des chevaliers se composait d'une tunique de damas blanc et d'un manteau de velour cramoisi fourré de menu vair, frangé et brodé de lacs d'amour et des lettres F. E. R. T. Pour les cérémonies de deuil, le manteau — primitivement une robe blanche que chaque chevalier devait donner aux Chartreux — était de drap noir pendant jusqu'à terre.

Sous le règne de ce duc aucun seigneur du Pays de Vaud ne fut créé chevalier de l'Ordre.

Philippe II de Savoie

VII^e Duc de Savoie, Comte de Romont, Baron de Vaud
et Seigneur de Fribourg.

IX^e Grand-Maître de l'Ordre de 1496 à 1497.

Sous le règne de ce duc aucun seigneur du Pays de Vaud ne fut créé chevalier de l'Ordre.

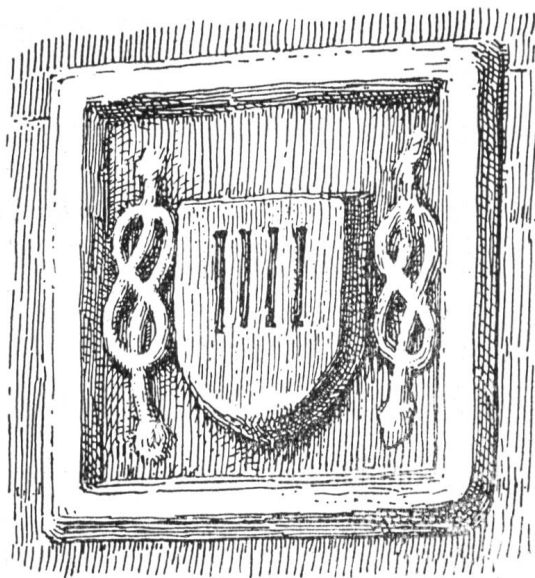


Fig. 96

Ecu accompagné de deux lacs d'amour, qui orne la maison dite «des Etats de Vaud» à Moudon. Les quatre traits sont probablement une adjonction postérieure.



Fig. 97

Un Chapitre de l'Annonciade.

En-tête des *Statuta sabaudie nova et vetera, noviter impressa*
1512 chez Jean Belot à Genève¹.

¹ Ce cliché nous a été aimablement prêté par MM. Baer & Cie, librairies antiquaires à Francfort s. M. Nous lui exprimons ici tout nos remerciements.

Cette gravure sur bois représente un Chapitre de l'Ordre. Le Grand-maître et souverain est assis sur un trône surmonté d'un baldaquin. Il est entouré de ses 14 chevaliers, sept de chaque côté, tous ornés du Collier.

Philibert II de Savoie

DIT LE BEAU.

VIII^e Duc de Savoie, Comte de Romont, Baron de Vaud
et Seigneur de Fribourg.

X^e Grand-Maître de l'Ordre de 1497 à 1504.

Sous le règne de ce duc aucun seigneur du Pays de Vaud ne fut créé chevalier de l'Ordre. (à suivre).

Siegel und Wappen von Ursern.

Von Dr. Robert Hoppeler.

(Hiezu Tafel X).

Die ältere Geschichte Urserns ist und bleibt in undurchdringliches Dunkel gehüllt¹. Fest steht lediglich, dass das Tal zu Anfang des zweiten christlichen Jahrtausends durch alamannische Siedler aus dem obern Rhonetal (Walser) kolonisiert worden ist. Deren ursprüngliche Rechtsstellung lässt sich mit ziemlicher Sicherheit aus den späteren Quellen und durch Analogie mit andern ober-rätischen Walserkolonien ermitteln. Die Kolonisten trugen ihre Sondergüter und die gemeinsamen Alpen und Allmenden gegen Entrichtung eines Zinses vom Stifte Disentis, dem Grundherrn des Tales, zu Lehen; zu anderweitigen Abgaben waren sie nicht verbunden. Persönlich frei, wählten sie sich ihren Ammann aus ihrer Mitte, dem der Abt den Gerichtsban verliet. Ursern bildete eine Markgenossenschaft und eine Gerichtsgemeinde.

Viehzeit und Alpwirtschaft verschafften den Talleuten den Unterhalt. Auch am Gütertransport zwischen dem Rhein- und Rhonetal waren sie beteiligt, desgleichen am Verkehr über den St. Gotthard nach dem oberen Tessintal². Einen tiefgreifenden Umschwung auf wirtschaftlichem Gebiete brachte die Eröffnung der durchgehenden Gotthardroute um die Wende des 12./13. Jahr-

¹ Näheres in der von mir bearbeiteten Festschrift: „Ursern im Mittelalter“ (Zürich 1910), woselbst auf S. 6 sich die weitere Literatur verzeichnet findet. Hiezu Hoppeler, Ein Fünfjahrhundert-Gedenktag: Uris Landrecht mit der Talschaft Ursern („Schweizer. Rundschau“ X, 310—318); Ders., Zur fünfihundertjährigen Erinnerung an den Abschluss des ewigen Landrechtes zwischen Ursern und Uri 1410—1910 (N. Z. Z. 1910 Nr. 159, 2. M.-Bl.); Ders., Uris Politik am St. Gotthard bis zum Jahre 1410 (XVII. Histor. N.-Bl. v. Uri 1911).

² Ohne Zweifel ist das dortige Hospiz eine Disentiser Gründung. Obgleich erst 1331 urk. bezeugt, ist es weit älter. Vgl. Hoppeler, Rechtsverhältnisse der Talschaft Ursern S. 54; Ders., Studien zur Geschichte des Stiftes Disentis im Mittelalter, S. 20/21.